L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 AOUT 1865. | Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 11 AOUT.

PAROISSE DES AVOYELLES.

M. GUERINEAU, de Marksville, est l'agent de l'*Abeille* pour la paroisse des Avoyelles.

A la Deuxième Page, on trouvera :
Le Feuilleton,
La liste des lettres au bureau de la Poste,
Le départ des bateaux et navires,
Des ventes par le shérif,
Et des ventes par des encanteurs,
Ainsi que nombre de nouvelles annonces.
Et à la 3me page, nombre d'annonces en français.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces

Par le Sheriff—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quatre terrains situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

Par le marshal des Etats Unis—Au No 94 de la rue du Camp, presses, machines, caractères d'imprimerie, meubles &c.

Par G Lizaunont au No 61 de la rue de Chartres, calèches, cotons, toiles d'Irlande.

Par A Fernandez, Commercial Alley No 8 à l'ancien bureau de Hyman & Parker, des livres de droit.

Par R Ottiwers—A sa salle d'encan, meubles, articles d'épicerie, verrerie, &c.

Par S Guimalt—A sa salle d'encan meubles, installations de gaz et verrerie.

Par D E Murphy, continuation de la vente de quincaillerie, coutellerie &c, au magasin de L B Pothier Vieille Levée.

Par Montgomery & Bros—rue du Camp No 39, deux tableaux de cordes avariées.

Par W H Bunnell—14, Carondelet, argenterie de table.

Par J F Rotteau—Grande vente de fayence et de verrerie, au magasin, rue Vieille Levée, entre Ursulines et Hôpital.

ORGANISATION.

Le moment est venu où le peuple de la Louisiane va être appelé à faire sa rentrée dans la vie politique. Jamais, on peut le dire, les circonstances n'ont été plus graves, le présent plus hérissé d'obstacles, l'avenir plus gros de dangers. Sans le contrôle de l'autorité militaire qui maintient par la crainte d'une répression immédiate une sorte d'ordre au milieu du chaos, nous serions dans un état d'anarchie sociale, qui mettrait en péril les existences aussi bien que les propriétés, nous aurions dans le vagabondage une plaie rongeante qui en s'attaquant à la production atteindrait en même temps le commerce, l'industrie et la navigation, c'est-à-dire le travail dans toutes ses ramifications.

Il est, donc, grandement temps de songer au lendemain du jour où la loi martiale sera levée, et où l'occupation militaire se réduira à quelques garnisons placées dans les forts. Rendu à son libre arbitre le peuple de l'Etat ne devra compter que sur lui-même pour se protéger, et cette protection, si nécessaire à toutes les classes de la société, il ne pourra la trouver que dans un pouvoir civil fortement organisé, dans une législation due aux lumières des hommes les plus sages et les plus expérimentés, et dans une coopération zélée de tous les citoyens à l'œuvre de réorganisation sociale et politique qu'il s'agit d'accomplir.

Nous avons combattu l'abstention et nous espérons que nous n'aurons pas à combattre l'indifférence ni l'apathie. Dans les campagnes, il y aura certaines faciles et les hommes les plus capables n'auront pas de peine à se faire accepter comme chefs du mouvement. Les électeurs des paroisses ont toujours montré beaucoup plus d'intérêt dans les élections que ne l'ont fait ceux de la ville, et comme ils sont plus directement affectés par les questions en jeu, nous croyons que leur zèle n'aura pas besoin de stimulant. C'est donc plus spécialement aux votants de la Nouvelle Orléans que s'adressent nos exhortations.

Pendant une longue série d'années, la majeure partie de la population orléanaise semblait avoir renoncé à l'exercice de ses droits politiques. Les propriétaires se plaignaient bien un peu de la répartition des taxes municipales, les négociants et les armateurs éprouvaient bien quelques inconvénients de la manière dont les affaires de l'Etat ou de la ville étaient administrées, mais, en somme, l'argent était si abondant et la vie si facile, que propriétaires, négociants et armateurs trouvaient plus commode de rester chez eux que d'aller déposer leur vote dans l'urne électorale. Il est faits alors des raisons bien puissantes pour les engager à prendre part aux assemblées préparatoires d'une campagne électorale.

Les choses en étaient arrivées au point que dans une ville où on comptait plus de 13,000 électeurs inscrits où le chiffre eût pu être porté à 18 000, il y a un jour d'une élection dans laquelle 3,000 votes seulement ont été déposés. Avons-nous besoin de rappeler les résultats qu'avait produits ce système d'abstention ? Pendant plusieurs années la ville n'était représentée à la Chambre et au Sénat de l'Etat que par des caporaux ou des sergents de la police urbaine. Or, sans rien dire contre le caractère privé de ces agents de la sûreté publique, on nous permettra de douter que leurs galons fassent un bravet suffisant de capacité pour valoir à ceux qui les portaient le titre de législateurs.

Faut-il craindre le retour d'un pareil état de choses dans les circonstances critiques où nous sommes ? Dieu nous en préserve ! Les conditions ne sont plus les mêmes ; rien ne justifie l'indifférence ou l'inertie, et nous avons trop de confiance dans le patriotisme et le bon sens de nos hommes d'affaires pour supposer qu'ils ne chercheront pas à prendre en main la direction du mouvement politique qui s'inaugure en ce moment. Nous savons que chacun est occupé et préoccupé d'affaires personnelles. Tant de fortunes ont été détruites, tant d'autres ébranlées, tant d'intérêts sont compromis de façon ou d'autre, que chaque père de famille a une tâche quotidienne qui absorbe son temps et ses soins. Mais qu'on y songe, l'intérêt qui primait tous les autres, aujourd'hui, c'est l'intérêt général, la fortune publique est en péril et c'est de son salut que dépendent enaque fortune particulière présente ou à venir, et le travail quotidien qui nourrit les familles de ceux qui n'ont pas de fortune.

Nous ne saurions trop insister sur ce point, la réorganisation du gouvernement civil, la nomination des fonctionnaires d'Etat et des représentants au Congrès ne doivent pas être, comme autrefois, considérées comme étant l'*affaire* des politiciens intéressés dans l'élection de tel ou tel candidat, ni comme étant l'affaire d'un parti, mais bien comme étant l'œuvre et l'œuvre capitale du peuple tout entier.

Que nul ne fasse donc en faux raisonnement qu'il doit d'abord songer à ses intérêts particuliers avant de s'occuper de la chose publique, car la chose publique est tous pour lui, et son intérêt ne survivraient pas à la ruine générale. Quand un navire fait eau tous les passagers se doivent au salut commun ; pourquoi n'en serait-il pas de même quand la société est menacée ?

Nous engageons, donc, tous les citoyens, quelle que soit leur position, à s'occuper activement des politiques, et à prendre part au travail préparatoire d'organisation, qui est le préliminaire indispensable d'une campagne électorale, car ce travail doit aboutir au choix des candidats, et chacun doit sentir l'importance de ne confier qu'à des gens capables et expérimentés le soin de disposer des destinées de la Louisiane.

L'EPOQUE.—Tel est le titre d'un nouveau journal que doit faire paraître prochainement M. PLACIDE CADOTTE. Dans un prospectus que nous avons sous les yeux, cet écrivain rappelle son passé et trace un aperçu rapide des idées qu'il soutiendra. Il se prononce pour une amnistie complète, pour la liberté dans les élections et pour la convocation d'une convention nouvelle à l'effet de réviser la Constitution nationale de 1864. Nous sommes heureux de compter parmi qu'appartient à la presse conservatrice de la Louisiane la plume habile et élégante de notre confrère.

L'*Epoque*, dit le prospectus, paraîtra hebdomadairement et, si elle obtient l'aide qu'elle est habile, elle deviendra sous peu feuille quotidienne. On s'abonne aux bureaux de *Propagateur Catholique*, rue de Chartres.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

ECHEC DU CABLE ATLANTIQUE.

La Cour d'Equité maintenue contre les Etats-Unis.

MARCHE DE NEW YORK DU 9 ET DU 10.

Ordre donné au général Sheridan de licencier les deux tiers de l'armée du Texas.

EXPEDITION CONTRE LES INDIENS

Perte d'un steamer sur le lac Erie.

Envoi de cinq millions

POUR PAYER LES SOLDATS A LA NLLE-ORLEANS.

New York, 10 août — L'impression générale est que le câble atlantique a échoué.

La cour de chancellerie en d'Equité en Angleterre a décidé que le gouvernement des Etats-Unis est lié par les contrats confédérés.

Cinq candidats de l'administration et trois candidats pour l'esclavage ont été élus dans le Kentucky. Il reste encore à connaître le résultat d'un district qui est fort douteux.

Louisville, 10.—L'or à New York a ouvert à 143 5/8

les pour tout les reste.

Louisville, 9 août—Des voyageurs arrivés du haut de la rivière Arkansas à Lawrence, Kansas, annoncent que le général Ford a été remplacé par le colonel Cloud.

Une expédition va traverser l'Arkansas pour aller chasser les indiens hostiles.

Le steamer *Bank* s'est perdu corps et biens sur le lac Erie.

Des ordre ont été donnés pour l'élargissement de tous les soldats de l'Illinois emprisonnés pour des délits militaires pendant la durée de la guerre.

La populace à Evansville avait pendu un nègre accusé d'avoir violé une femme blanche. Il paraît qu'on s'était trompé de nègre ; des preuves établissent l'innocence de celui qui a été pendu.

L'or a ouvert à New York à 144. Les groceries, les provisions et le coton sont calmes.

(*Seconde dépêche*)

Louisville, 9 août—On annonce dans les cercles militaires que l'ordre envoyé au général Sheridan prescrit de licencier les deux tiers de l'armée du Texas.

Il partira de Washington par le premier steamer cinq millions pour payer les soldats à la Nouvelle Orléans.

New York, 9 août, 4 heures du soir — L'or est à 144 3/4. Le tabac est en bonne demande, mais sans changement.

Nouvelles télégraphiques.

(Télégrammes du 8 et du 9 août.)

Une dépêche de Washington au *Times* dit que la santé de Président était assez bien rétablie pour lui permettre de sortir et de se promener.

Les recettes du revenu de l'intérieur se sont élevées, le 7, à plus d'un quart de million.

Le Trésor a des fonds suffisants pour payer ce qui est dû à l'armée.

Un correspondant de Richmond écrit au *Herald* que l'activité du bureau des affranchis dans cette ville, sous les instructions du chef du bureau à Washington, produit un grand mécontentement parmi les principales familles de la Virginie, qui ne peuvent apprécier le grand changement opéré dans le système d'travail de l'Etat.

Beaucoup d'arrangements faits pour donner des rémunérations convenables après la chûte de Richmond ont été répudiés et, après la levée des récoltes, on a chassé les nègres en leur disant : "Vous êtes maintenant libres ; partez et que Dieu vous conduise." Les officiers du bureau interviennent alors de faire prévaloir l'équité. La ville est extraordinairement calme.

Un correspondant du *Herald* lui écrit de Charleston que le chef rebelle de cette ville avait demandé la remise de la garde de comté au général Bennett, commandant de place, qui refusé de la céder en disant que la Caroline du Sud était encore sous la loi martiale et qu'il ne céderait aucune propriété à moins d'ordres supérieurs

Beaucoup de gens considérant que le gouverneur Perry avant excédé ses pouvoirs en recommandant, par proclamation, les anciens officiers de comté qui étaient en place sous l'ancien gouvernement.

Les recettes du bureau de l'intérieur ont été de $22,000,000 du 1er juillet au 1er août.

Elections du Kentucky.

Le premier district congressionnel a donné à Trimble, démocrate, pour le Congrès 5000 voix de majorité. Le ticket démocratique a triomphé dans tout le district.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer de la malle Royale, Cuba, est arrivé à Sandy Hook le 8 au matin avec des dates européennes du 29 et du 30 juillet.

On avait posé 700 milles de câble atlantique—150 par jour—lorsque l'insulation a été perdue. On ne connaissait pas de détails au moment où le Cuba est parti.

Les nouvelles politiques sont sans importance

La Bourse de Paris était ferme et les rentes étaient cotées à 67 francs 55 centimes.

Un correspondant de la Vera Cruz a adressé au New York *Herald* les nouvelles suivantes auxquelles personne ne croira :

La situation de cet infortuné pays (le Mexique) est toujours plus désespérée. On parle de l'incendie de San Guyano et de vingt sucreries sur les bords de la rivière et d'autres actes de barbarie commis par des hommes appartenant à la marine française.

On ne dit rien de l'insurrection sur Cairut qui les Egyptiens ont brûlé 240 maisons habitées par de pauvres journaliers qui vivent maintenant sous les arbres.

Depuis la destruction des plantations de coton, les Français ont dévasté plus de sept lieues de territoire cultivé sur les bords des rivières Cocoint et Hallecoyan, sans aucun prétexte plausible, et seulement parce que les habitants avaient refusé de porter les armes contre leur pays.

Nouvelles par l'Ouest.

Nous trouvons fort peu de dépêches intéressantes dans les journaux de l'Ouest du 5, apportés par le *Ruth*, bateau arrivé hier soir de St-Louis.

Une dépêche de Washington dit que le capitaine Robert Tyler, de l'armée rebelle et fils de l'ex-président Tyler, a publié dans les journaux de Richmond un avis où il dit que, bien qu'il ne puisse apercevoir aucun danger pour l'Union dans la liberté électorale, le peuple tout entier de la Virginie ayant accepté de bonne foi l'Union et le gouvernement des Etats-Unis, il y a des circonstances désastreuses, dans l'état actuel de la politique générale et nationale, qui commandent à ceux qui ont joué un rôle prédominant sous la Confédération une certaine abstinence politique pour cette fois. Cette opinion émise par un rebelle a donné lieu à beaucoup de commentaires à Richmond.

On écrit de Terre Haute, à la date du 4 août, qu'un prisonnier rebelle mis sous parole, du nom de Miller, ayant engagé M. Gregory, propriétaire du Spencer House, Louisville, à visiter Shelbourne, à 20 milles au dessous de cette ville, sous le prétexte de lui vendre quelques terres, l'attaqua dans un bois, lui donna plusieurs coups de poignard et lui vola une somme de $90 et une montre. Le peuple se rassemble promptement, arrêta Miller qui le pendit à un arbre près de l'endroit où le crime avait été commis. On capture faiblement que Gregory puisse se remettre.

On écrit de Montréal que la tentative d'enlèvement de Geo N. Sanders a été traitée de canard par le juge Armalinger qui pense que le but est de créer de la sympathie pour les pauvres diables de désorganisateurs résidant en cet endroit.

Une dépêche de New York dit que le contre-amiral Dahlgren vient de se marier dans cette ville à Mme Godard, fille de feu Samuel Vinton de l'Ohio.

Le mariage a été solemnisé sans faste ou ostentation par le rev. Dr Cummings à sa résidence pastorale.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN. — Nous appelons l'attention des propriétaires et consignataires de coton qui est transporté par le chemin de fer de ces Pontchartrain, sur l'annonce que public dans nos colonnes M. G. Fandely, existendant de cette ligne. Il rappelle que la compagnie n'est pas responsable de la perte causée par le feu soit dans le transit, soit aux extrémités du chemin de fer ; et que la responsabilité de la compagnie comme entrepreneur ordinaire de transports cesse à l'extrémité du chemin. La compagnie, tout en prenant toutes les précautions possibles pour éviter des accidents, avertit les intéressés que le coton est, ou ce qui concerne l'incendie, aux risques et périls des intéressés, soit sur le débarcadère de la compagnie, soit pendant le transit, soit sur le terrain de dépôt près de la gare de la ville.

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX Propriétés abandonnées

M. Thomas W. Conway, assistant-commissaire du bureau des réfugiés et affranchis pour l'Etat de la Louisiane, nous a remis la circulaire suivante du département de la guerre, bureau des réfugiés, des affranchis et des terres abandonnées. Nous en résumons ci-dessous toutes les parties essentielles :

Toutes les terres confisquées et abandonnées qui sont maintenant ou qui pourront être sous le contrôle du bureau des réfugiés, affranchis, et des terres abandonnées, sont et seront réservées pour l'usage des loyaux réfugiés et des affranchis et toute la part qui leur sera nécessaire leur sera assignée, suivant la section 1 de l'acte du 3 mars 1865 établissant le dit bureau ; laquelle section porte :

A chaque citoyen mâle, réfugié ou affranchi, il ne sera pas assigné plus de 40 acres de terre. Il en jouira pendant trois ans sous la protection fédérale, moyennant une rente annuelle de 6 0/0 sur la valeur de la terre et au bout de ce terme, il pourra acheter la terre et recevoir tel titre que les Etats Unis pourront lui octroyer en en payant le prix assessé.

Il sera ainsi disposé de toutes les terres acquises par la confiscation pendant la rébellion.

Toute propriété réelle ou personnelle sera regardée comme abandonnée quand le propriétaire légitime en sera volontairement absent pour servir en quelque manière que ce soit à la rébellion, et nulle partie n'en sera restituée ou rendue et ce n'est sur l'autorisation du dit commissaire.

Si les terres, dites abandonnées, en tombent par suite la définition de la section 2 de l'acte du 2 juillet 1864, elles seront rendues par le commissaire ou son assistant sur la preuve positive que le réclamant ne les avait pas abandonnées dans le sens défini par la dite section

Les assistants commissaires se procureront aussi vite que possible la description des terres confisquées et abandonnées et les mettront aussi vite que possible aussi au service des réfugiés et des affranchis.

Le pardon du Président ne sera pas compris comme impliquant la restitution des propriétés abandonnées ou confisquées qui, conformément à la loi, ont été réservées pour les réfugiés et affranchis ; ce pour l'usage et le bien-être général, et toutes les personnes nouvelles détenues comme esclaves dans les lignes de l'occupation militaire nationale, qui sont ou deviendront libres.

LES AFFRANCHIS DANS L'OUEST-LOUISIANE.—Le rapport du lieutenant W. E. Bickney, assistant-assistant du Bureau des Affranchis, rapport qui produit l'impression que dans l'Ouest Louisiane le nègre est assez industrieux pour gagner sa vie, inspire à la *Gazette* de Shreveport les remarques suivantes :

Les faits sont les suivants : des centaines de nègres vagabondent dans les environs et peuvent à peine se contenir en se livrant au vol. Ils sont errants dans les campagnes après avoir répudié leurs contrats, le travailleur un jour on deux et détournant ensuite. Ils commettent le vol pour vivre, on dénombre des alimentations nègres qui restent sur les plantations. Le système, tel qu'il est mis en opération par le Bureau des Affranchis, est un misérable échec, et il en sera ainsi tant que les règlements de police de l'Etat ne seront pas exécutés et que l'armée ne sera pas rappelée.

NOUVELLES DIVERSES.

La lettre d'Emerson Etheridge au Président se termine ainsi :

"Puisse notre Père Céleste rétablir promptement la santé de Votre Excellence, agrandir votre patience d'intelligence et de jugement, vous marrêt de nouveau du pouvoir le 4 mars dernier, et finalement vous couronner dans le Ciel avec le vieux Brown et tous les autres camarades qui vous y attendent."

Il a été officiellement annoncé à M. Horace Greeley avait omis de contrôler ou de conduire la *Tribune* de New York. On dit que cette nouvelle sera donnée officiellement dans quelques jours.

M. Jay Cooke, qui a gagné tant d'argent avec les emprunts du gouvernement dont il a placé un milliard deux cent soixante quatorze millions, est le propriétaire de l'île de Gibraltar, dans le lac Erie. Là il tient maison ouverte et exerce une hospitalité splendide.

Beaucoup de membres du clergé devouent les hôtes sont, par lui, mis à même de jouir sans frais d'une délicieuse retraite pendant l'été. Depuis plusieurs années M. Cooke entient nombre de missionnaires qui propagent l'évangile dans diverses parties du monde.

Le plan des rebelles et des conservateurs du Kentucky, dit le Chicago *Republican*, ainsi qu'il vient de se développer, est d'élire une majorité de la Législature, rappeler la loi d'organisation, former une garde d'Etat, qui serait composée des soldats rebelles revenus et avec cette force de rejetonger les affranchis dans l'esclavage.

Le Floride *Union* dit que le père de Payne, le meurtrier du secrétaire Seward, a fait une visite à Jacksonville dans cet Etat. Il réside sur une plantation à trois milles de la Station du Chêne vert, sur le chemin de fer de Pensacola et de Georgie. Il a perdu un fils à la bataille de Murfreesboro ; un autre est revenu estropié pour la vie, "Lewis" était l'unique espoir de sa vieillesse. Le malheureux père était au milieu Saints Baptiste, comme on l'a dit.

Le nombre des Américains maintenant en Europe est porté à 100,000.

Un mouvement est sur pied pour induire le Président à subordonner les autorités militaires aux gouverneurs provisoires, donnant à ces derniers le pouvoir d'appeler l'intervention des troupes quand ils le jugeront nécessaire pour faire exécuter les lois. Cela changerait toute la situation — les militaires seraient alors ayant encore le pouvoir de contrôler les autorités civiles.

Depuis la dernière élection de Richmond et la déloyale attitude de quelques une des mesures rebelles de la Caroline du Nord le Président a suspendu tout pardon pour le moment. Aucun pardon n'a été accordé cette semaine et d'autres qui étaient sur le point d'être signés ont été retirés pour plus ample considération.

Il paraît d'après des données officielles que les recettes de la douane pour le premier trimestre finissant au mars ont été de $1,850,000—de la vente de l'intérieur $65,222,000—de la vente des terres publiques $162,000—de la taxe directe $527,000 — diverses sources $4,159 000, total un nombre rond, sans compter les emprunts, $90 000,000. Total des dépenses pour la même période, $353 millions. Déficit à couvrir par les emprunts, $263 millions.

Les journaux de Richmond du 1er août disent qu'il est question de nouvelles élections, mais qu'il n'y a encore rien d'authentique. *La Whig* dans un long article soutient que les officiers élus devraient être autorisés à exercer leurs fonctions attendu qu'ils n'ont aucune intention hostile contre le gouvernement.

Le général Gregg qui commande à Lynchburg, Virginie, a récemment lancé un ordre par lequel les privilèges accordés par parole, après la reddition de Lee, sont déclarés n'exister qu'à la condition d'une bonne conduite. Quand un prisonnier sur parole insulte ou diffame du gouvernement qui accorde la parole, il perd tous ses avantages et devient prisonnier de guerre, sujet à emprisonnement à la volonté du capteur et justiciable d'une commission militaire qui décrétera la pénalité comme elle l'entendra.

Navires américains vendus à l'étranger—Le *Trésor* de New York publie une liste de plus de 600 navires vendus par des sujets américains aux sujets de la Grande Bretagne pendant la guerre. D'autres étrangers ont aussi acheté des bâtiments américains en grand nombre et l'on estime qu'il y a mille navires qui, après avoir porté le drapeau des étoiles et des bandes rouges, naviguent maintenant sous des couleurs étrangères. On estime leur capacité à 500,000 tonneaux.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

10 août 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	83	28
midi	90	32
3 heures du soir	96	35 1/2
6 heures du soir	93	33 1/2

UN MEURTRE—Le coroner a pratiqué, hier après-midi, la levée du cadavre d'un ouvrier, dans la maison No 80 de la rue du Commerce, entre les rues Delord et Julie. On suppose que le défunt s'appelait John Manning.

Un voisin, en passant vers trois heures, près de la chambre qu'occupait Manning, y vit le sang qui avait coulé dans une mare ; il en avertit les voisins. M. Velour, accompagné du médecin de la ville, se transporta aussitôt sur les lieux.

C'est le docteur Barnes qui a fait l'autopsie. Manning avait reçu une blessure longue de cinq pouces, à la tempe, au dessus de l'oreille gauche, une autre de deux pouces et demi et l'os occipital fracturé ; une troisième d'un pouce de long, derrière l'oreille gauche et l'occipital fracturé ; une quatrième de deux pouces et demi de long, un peu au-dessus et derrière la première ; une cinquième, perpendiculaire, d'un pouce et demi de long, près de la partie supérieure de la tête ; une sixième, de deux pouces de long, sur le côté gauche de la région cervicale ; enfin une septième, sur le visage, sous l'œil gauche.

Les agents ont arrêté deux femmes dont le témoignage, croit-on, jettera de la lumière sur cet assassinat.

LE CHEF DE LA POLICE ET LE MEURTRE AU No 80 DE LA RUE DU COMMERCE. — Le chef de la police, M. Burke, dès qu'il fut informé de l'assassinat commis au No 80 rue de la Commune, prit toutes les mesures nécessaires pour découvrir le coupable.

Il paraît que la femme de Manning avait déclaré qu'un dernier était rentré chez lui et était tombé à l'endroit où devaient le trouver. Mme Manning était couverte de sang et ivre. On l'arrêta et elle fut amenée en prison où elle resterra en attendant l'interrogatoire. M. Burke savait enseigne dans la maison pour examiner les traces de sang qui, jusqu'à 3 heures, mêlait au lieu où l'homme avait été frappé. Il découvrit quelques gouttes sur le trottoir, près de la porte, elles étaient tombées du vêtement de la femme lorsque les policiens la conduisaient au cachot. Il découvrit sur le mur des taches en partie effacées ; on avait en outre essayé d'en faire disparaître du plancher de la chambre.

Les agents trouvèrent dans un coin un bouquet qui ressemble de l'eau rouge et un linge dont quelqu'un s'était servi pour laver du sang ; l'ensemble ont un peu plus loin une hachette couverte de sang.

On semble croire que Manning a été assassiné dans la chambre et que la femme n'est pas coupable ; mais, pour éclaircir ce point, on a cru devoir interroger les témoins aujourd'hui même.

UN HOMME SÉRIEUX — Nous avons appris, hier soir, qu'un homme étant rentré dans un café de la rue Toupinoise d'où il avait déjà reçu l'ordre de sortir ; que le propriétaire de l'établissement s'était alors avancé sur lui un bâton à la main ; que l'individu lui avait arraché le bâton des mains et lui en avait frappé un coup sur la tête ; que le calotier avait le crâne fracturé et que le médecin ne croyait pas le sauver.

ARRESTATIONS—John Murphy a été arrêté sous prévention d'avoir essayé de faire sauter le bateau à vapeur *D. B. Campbell.*

—La même accusation est portée contre Garrick Hendricks.

—L'instruction est fixée au 17 de courant.

COUR PRÉVÔTALE — Le propriétaire d'une maison de jeu a été condamné à cent piastres d'amende

Un propriétaire dont les fonds n'étaient pas assez propres pour l'argent lui a trouvé un propre, a dû payer une amende de cent piastres. Un autre en a été quitte pour vingt-cinq piastres.

Le Prévôt a terminé hier l'interrogatoire du sergent dont nous avons parlé hier comme ayant fait un mouvement de saisir de la poche d'une dame et d'avoir assailli le policeman qui l'a arrêté. Le dossier a été transmis au quartier-général et un jugement par une cour martiale a été recommandé.

Un noir a été arrêté dans la rue du Canal, ivre, tenant un couteau à la main et menaçant tous les nègres, a été condamné à deux mois de prison.

FEUILLETON

Nos lecteurs trouveront le feuilleton à la seconde page de l'*Abeille*.

Marié, mardi le 8 août 1865, à l'église Ste-Thérèse, M. PAUL ROC, de France, à Mlle CLEMENCE DUPRE, de cette ville. 11août—1

AVIS DE REMERCIEMENT.

Les restes de feu SAMUEL LOCKE étant arrivés, les funérailles auront lieu AUJOURD'HUI vendredi 11 de courant, à deux heures de l'après midi. Mes amis, ceux de la famille et ceux de G. A. Breaux sont priés, sans autre invitation, d'y assister. Le convoi se rendra de la maison du défunt, rue du Canal No 154, entre les rues Marais et Trémé.

Décédé, jeudi matin, 10 août, à 7 heures et demie, CAMILLE LABRUIÈRE, épouse de J. F. RUB, Agent de la Poste. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu vendredi 11 août, à neuf heures du matin. Le convoi partira du No 275 rue Baronne, entre Calliope et Triton Walk

Décédé, le 17 juillet 1865, JOSEPH BERNAL, neveu de Charles (Espagne) qui après avoir resté trente années à la Nouvelle-Orléans, laisse de nombreux amis, des épouse et deux filles, pour le regretter sur le lit, hon Sposz, son père, et tel, toujours prédécédé de Lilbie Ami pour ces bienfaits il emporte avec lui les regrets de ses amis, et ses enfants le pleureront toujours. UN AMI.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré le lundi, 14 août 1865, à six heures et demie du matin, à la cathédrale St-Louis, en mémoire du capitaine LOUIS FORTIN, des Gardes d'Orléans. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister. 11 août—4

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de l'Archevêché, SAMEDI matin, 12 août, à neuf heures et demie précises, pour le repos de l'âme de feu PIERRE-ANDRÉ FELLERIN. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'y assister. 10 août—3

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, le 7 août 1865, à 7 heures et demie, pour le repos de l'âme de Dr CHARLES HENRI DAMET. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'y assister. 2août—6

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré un service funèbre à l'église St-Augustin, VENDREDI, 11 août, à sept heures et demie, pour le repos de l'âme de feu ELIZABETH DEGRUIGE. Ses amis et connaissances sont priés de son mari pour y assister. 7août—6

ATTENTION.

Le chœur d'Orléans produira aujourd'hui, à 5 heures, au Bal Masqué et Mascarade, rue Bourbon, à la vente à l'encan de la vaste et belle terrasse de Lelong. Voir son annonce.

AUX MECHANICIENS QUINCAILLERIE.—M. F. O. Murphy, mécanicien, continuera ce matin, à 10 heures, la vente de quincaillerie et machines de M. L. B. Pothier, rue de la Vieille Levée, entre les rues Burgundy et Rampart, crochets, articles en fer fondu, chaînes, cordes de coton, peintures sèches, peintures à l'huile, rouge, chromé, sulfate à égrener le bois, ustensiles de menuiserie, de fer, outils &c. Voir les catalogues.

M. J. C. Scherer vend, ce matin, à 10 heures, au magasin No 32 de la rue Vieille Levée un lot de coutellerie de cuisine et verres fraisés, plats, faïence, verrerie, &c. Les ventes sont positives.

PERDU OU EGARÉ.

Le certificat No 6846 de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans, pour cent soixante quatorze actions au nom de A. C. Graham, Président de la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre 1864

Avis est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement de ce certificat.

A. C. GRAHAM,
Président de la Première Banque Nationale
11 août—68 f de la Nlle Orléans.

ETABLISSEMENT DU DELTA.—Caractères d'Imprimerie, machines, &c.—Vente par le Marshal des Etats-Unis.

LE Marshal des Etats Unis vendra, VENDREDI, 11 du courant, à midi, au No 94 de la rue du Camp, toutes les presses, machines, caractères d'imprimerie, composteurs et meubles de table d'ébène, appareils et installations de gaz appartenant à l'établissement du DELTA de la Nlle-Orléans—le tout en compte pour la publication d'un journal de première classe.

Une Bande appartenant à l'établissement de publication. Vente par le Marshal des Etats Unis.—L'établissement de fabrication appartenant à la Bande Unie, AUJOURD'HUI, 11 du courant, à 10 heures du matin, au No 94 de la rue du Camp.

11 août—1

LE Dr WEATHERLY

DENTISTE, à la Nouvelle Orléans, reprendra l'exercice de sa profession au No 112, Dauphine, entre Royale et Bourbon. 11 août—6

GUSTAVE A. DEBEAUX,
AVOCAT,

A reprit l'exercice de sa profession et se trouve au bureau de ROBERT SOPT, No 39 rue du Camp.

11 août—3m

TROIS CENTS BALLES TOILE D'EMBALLAGE,

200 rouleaux toile d'emballage de l'Inde,
200 do do du Kentucky, supérieur,
150 demi pièces do do
150 balles FICELLE,
200 rouleaux CORDE,

En magasin et à vendre par lots à la convenance des acheteurs par

WRIGHT & MAURY,
11 août—1m 108, Gravier.

RENOVATEUR VÉGÉTAL SICILIEN POUR CHEVEUX, DE HALL.

La meilleure composition pour les cheveux. Elle débarrasse en 1 jour des pores secrets, rend à la chevelure sa couleur naturelle, et la fait repousser quand elle est tombée. Elle prévient la chute des cheveux, quand on l'emploie bien, et les rend doux et plus soyeux qu'aucune préparation.

JAMES GONDOLA,
11 août—1m Coin Magazine et Gravier.

Une bonne cuisinière blanche

TROUVERA une bonne situation en s'adressant au No 181 rue Bourbon entre Anne et Dumaine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 10 août—3

CHANGEMENT DE LOCAL.

Le bureau de la Compagnie de steamers de l'Alabama et de la RIVIÈRE DE LA COMBOUSTE, est transporté au No 102 rue de la Levée.

10 août—1m B. E. TRIGALE.

Bureaux de l'Ordre indépendant du Conseil Carrollton.

Nlle-Orléans, 10 juillet 1865.

UNE assemblée générale des représentants de cette Loge aura lieu ce soir, à 8 heures, au Bureau de la Compagnie, No 16 de la rue Carondelet. LUNDI, 14 août, à 7 heures du soir, aura lieu la cérémonie de l'installation des officiers élus pour le terme ensuivant.

LOUIS GUERIN,
Président.
10 août—14,19,29,4 Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 10 août.

Aujourd'hui, fin de la semaine commerciale, le marché a été quelque peu calme, mais il y a eu prix plutôt ferme dans le plupart des branches, excepté dans le coton qui vaut 1 cent de moins par livre — ce qui fait une baisse de 2 à 3 cents dans la semaine. Les transactions n'en ont pas moins atteint, depuis notre dernière revue hebdomadaire, le chiffre de 9 300 balles contre 6,500 le commencement de la semaine précédente. La dépêche ci-dessus de Middling à 41 1/2 pour New York, a été considérée comme prématurée et n'a produit aucun effet sur la place, mais le temps sur lequelle on s'accordait en a amené un tel et les prix montent. Hôpital davantage mais le fluctuant défavorable du change ne nous laisse plus de doute dans le futur.

Hier a ouvert avec cours d'hier soir, c'est-à-dire à 145 1/2 à 146 1/2, matin a montré meilleur à 146 1/2 et 147, à la clôture, à 146 1/2 à 146 3/4. Ce matin ouverture commence à 146 1/4—$1,000 à 146 1/4, $5,000 en deux lots à 146 1/4 et $7,000 à 146 1/2—$1,500, $2,000 et $4,500 à 146 —$3,500, en petites pièces à 147 à 146 1/4—$2,000 en grosses pièces, attendant que rapporté 146 On a offert 146 3/4 de $200 000 demandé 149 — Une vente de $200 000 en demi pièces américaines a eu lieu à 146 1/2 ; c'est le chiffre qui a été enregistré. Il se n'est point vu de prêteur maintenant ; le taux en est nominal à 165.

Le change étranger est resté ferme, mais a longtemps manqué d'acheteurs qu'hier. Les ventes du sterling embrassant une toute particulière de 500 livres à 150, et 2000 livres à 150 3/4 — Une vente considérable en traites particulières sur Londres a été vendue à 3 72 1/2 et 50,000 francs en traites à 3.71 1/4. L'opération dont nous avons parlé hier et dont on ignorait le taux fixé maintenant de banque de 100,000 francs à 3 67 1/2—Nous allons mettre le sterling à 146 à 152 suivant des prétentions et 153 à 155 selon des finances ; le change sur France, à 3.70 à 3.69 le premier et 3 65 à 3 70 le second.

Il n'est déclaré une nouvelle baisse dans le change sur le Nord. Les banques ont été ouvertes cet été 1/4 sur New York à 1/2, 3/4 et 1 d'escompte. La demande a été modérée sur les comptoirs à 1/2, mais estimée à 3/4 à 3/4 — Au clôture, il n'est vendu $20,000 à vue sur New York à 1 d'escompte et une somme beaucoup plus forte à 1 et 1 1/4. $20,000 à vue sur Boston à 1 1/8 et $70,000 à 1 et 1 1/8, $20,000 à 60 et 25 000 à 1 jour de vue sur New York à 1, $18 000 à 10,000, 18,000 et 20,000 à 1 1/4, $10,000 à cinq jours à 1 1/4 ; et un peu de change à trente jours à 3 et 3 1/2.

Les ventes (annoncées) d'actions sont : 5 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville à $124, ce qui est une hausse, 5 fois, (il n'en avait pas encore été vendues) à $121 ; 25 de la compagnie du Gaz, vendues à $50 ; 2 encore sans vente, à $130. Il a transféré, dans la semaine, 30 actions de la première de cette compagnie et 35 actions de la seconde, mais quelques lots ont changé de mains plus d'une fois avant d'être transférés. Les bons de la ville sont côt